



# BASSINS

## Réponses complémentaires données à la commission des finances au sujet du préavis 9/18

La Municipalité a reçu un fichier le mercredi 28 novembre 2018 avec des questions complémentaires à la rencontre du 19 novembre 2018 suite à l'envoi du préavis 09/18 par courriel le 13 novembre 2018.

Les réponses municipales sont surlignées en vert.

La Municipalité précise que malgré les circonstances des 2 derniers mois, elle a été en mesure de présenter le budget et a mis toutes les ressources pour arriver à respecter les délais.

A titre personnel le Syndic remercie les nouveaux municipaux de faire confiance aux informations données dans les différents documents justifiant les réponses aux questions de nos conseillers expérimentés. Ils ont pu aussi grâce à leurs yeux nouveaux et sans transfert de documents officiels, découvrir des informations qui manquaient au bureau communal pour établir le budget.

Un grand merci est à transmettre au personnel communal qui a aidé le responsable des finances à l'élaboration de ces documents.

Préavis 9/18 - Budget 2018		Document COFIN
Rubrique	Dénomination	Question
13.301	Salaires	Quel montant a été provisionné concernant le litige avec l'ancien employé communal ?
		Le dossier est en cours de traitement et nous ne pouvons pas communiquer (protection des données et sphère privée).  Nous signalons à la commission des finances que la situation a empiré suite aux articles de presse indiquant la démission en bloc de 3 municipaux. L'avocat de la partie adverse se délecte.
13.304	Caisse de retraite	Quelle était la précédente répartition employé/employeur (40%-60% dès 2019)
		Pour certains 50-50 et d'autres 40 – 60. Il faut uniformiser les anciennes mesures et les nouvelles pour reprendre le règlement du personnel.
14.431.3	Emoluments divers	Pourquoi ces revenus sont prévus à la baisse par rapport aux comptes 2017 ?
		Comme expliqué sur le préavis, nous avons établi une pondération entre les comptes 2017, le budget 2018 et la situation 2018.  Nous vous signalons que le nouveau règlement sur les émoluments aura de la peine à être appliqué quand nous voyons actuellement la réaction des personnes à l'annonce de devoir payer la prestation.



# BASSINS

		De plus les demandes d'informations seront impossibles à faire payer car certains veulent venir dans les archives pour effectuer les recherches et ainsi ne pas payer ou autres motifs infondés. Cela finira à la Préfecture à coup sûr !																																				
14.351.1	Part. transports régionaux	Quelles sont respectivement les parts du canton et de la commune (bus communal ?)																																				
		<p>Nous en sommes au niveau du budget. Le détail se fait au niveau des comptes et en fonction des critères qui sont : facture cantonale, transports scolaires et salaire de l'employé de bus en fonction de son décompte. Rapport 1 à 9.</p> <p>Nous profitons de vous démontrer l'impact de la suppression du Rail-Bus sur le retour de la péréquation.</p> <p>Dépenses thématiques avec Rail – Bus</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>No OFS</th> <th>Commune</th> <th>Valeur du point d'impôt</th> <th>Transports publics</th> <th>Transports scolaires</th> <th>Total transports</th> <th>Réfond transports</th> <th>Dépassement transports</th> <th>Prise en charge dépassement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5703</td> <td>Bassins</td> <td>51 618</td> <td>157 205</td> <td>155 084</td> <td>583 806</td> <td>412 941</td> <td>170 865</td> <td>120 863</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dépenses thématiques sans Rail – Bus</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>No OFS</th> <th>Commune</th> <th>Valeur du point d'impôt</th> <th>Transports publics</th> <th>Transports scolaires</th> <th>Total transports</th> <th>Réfond transports</th> <th>Dépassement transports</th> <th>Prise en charge dépassement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5703</td> <td>Bassins</td> <td>56 620</td> <td>83 086</td> <td>148 157</td> <td>508 950</td> <td>452 958</td> <td>55 992</td> <td>77,00%</td> </tr> </tbody> </table> <p>La charge du Rail – Bus est une suppression d'un service à la population pour une opération financière proche de 0 CHF de dépenses que nous sauvons par la mesure prise de placer un service sur appel.</p>	No OFS	Commune	Valeur du point d'impôt	Transports publics	Transports scolaires	Total transports	Réfond transports	Dépassement transports	Prise en charge dépassement	5703	Bassins	51 618	157 205	155 084	583 806	412 941	170 865	120 863	No OFS	Commune	Valeur du point d'impôt	Transports publics	Transports scolaires	Total transports	Réfond transports	Dépassement transports	Prise en charge dépassement	5703	Bassins	56 620	83 086	148 157	508 950	452 958	55 992	77,00%
No OFS	Commune	Valeur du point d'impôt	Transports publics	Transports scolaires	Total transports	Réfond transports	Dépassement transports	Prise en charge dépassement																														
5703	Bassins	51 618	157 205	155 084	583 806	412 941	170 865	120 863																														
No OFS	Commune	Valeur du point d'impôt	Transports publics	Transports scolaires	Total transports	Réfond transports	Dépassement transports	Prise en charge dépassement																														
5703	Bassins	56 620	83 086	148 157	508 950	452 958	55 992	77,00%																														
22.48	Prélèvement s/fonds	Il s'agit bien d'un prélèvement sur un fonds comptable ? Quelle est la raison de cette écriture ?																																				
		<p>Oui. Vous avez la réponse dans le rapport de la commission de gestion 2018 sur les comptes 2017.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>Des domaines tels qu'UAPE, chaufferies, piscine et fonds de réserve comptables nous semblent mériter une attention particulière.</p> </div> <p>C'est toute la discussion des fonds de réserve. La ligne budgétaire activée montre la volonté de la Municipalité de ne pas oublier le problème au moment du bouclage des comptes.</p>																																				



# BASSINS

		<p>Permettez-nous de mettre en relation les communications de la municipalité au sujet des fonds de réserve qui sera faite le 13.12.2018 et votre demande.</p> <p>La cogestion étant à proscrire, nous reprendrons ce point au moment du bouclage des comptes 2018 et avec la commission de gestion. Comme il y aura un retour de péréquation en 2019, il faut bien mettre en avant ce phénomène.</p>
32.306	Indemn. Rbt frais salariaux	<p>Dans le préavis vous indiquez que la commission a reçu des détails et des documents complémentaires, ce n'est pas le cas. Merci de faire le nécessaire.</p>
		<p>Nous sommes surpris de votre demande. Lors de notre rencontre du 19 novembre 2018, nous sommes venus avec les documents de l'AGFORS et le Syndic vous a demandé si vous vouliez des renseignements et que nous étions prêts à vous rencontrer avec M. le Directeur de l'AGFORS. Votre réponse a été négative. Nous avons dit que cette rubrique concerne le <b> salaire du garde-forestier selon la loi forestière qui nous attribue OBLIGATOIREMENT cette charge de 90% à la commune </b> et cela depuis des lustres.</p>
32.315	Entretien cabane Peney	<p>La commission désire la liste détaillées et chiffrées des travaux prévus</p>
		<p>Nous sommes au stade du budget. C'est une intention. Nous rappelons que la municipalité, si elle obtient le budget, fait exécuter les travaux selon les règles des marchés publics en vigueur et alléger en fonction des montants.</p> <p>Votre interrogation interpelle la municipalité, en tout cas le Syndic qui est en place depuis de nombreuses années. Croyez-vous que nous mettions des montants au hasard ?</p> <p>Vous n'imaginez pas le volume de travail que nous fournissons pour établir les travaux.</p> <p>C'est depuis le début de l'année précédente que nous pensons à ces rubriques. Comprenez dès lors que le ton utilisé lors de demande de citoyens est juste insupportable d'irrespect et de dénigrement.</p> <p>Si vous imaginez que l'égo et le pouvoir sont la motivation du Syndic ou des Municipaux à accepter les fonctions politiques de proximité, vous vous trompez ou bien vous en êtes conscients et cela coupe les envies de certains car la barre est haute. Pour que cela fonctionne il faut aussi que le</p>



# BASSINS

		<p>personnel communal soit en confiance et n'entende pas des remarques du genre vous n'êtes pas encore au chômage. Sans un respect des élus et du personnel vous n'obtiendrez rien même si vous tentez d'exclure des personnes en faisant des séances en petit comité. Malgré les années, il n'y a aucune usure à sauvegarder le patrimoine de la commune et simplement l'intérêt des habitants de notre commune.</p> <p>Devis 1</p> <p>Devis 2</p>
32.318.10	Honoraires et prestations de service	<p>Merci de nous expliquer ce poste, que concerne-t-il ?</p>
		<p>Si nous désirons chauffer les abonnés du chauffage à distance et encaisser des sous, il faut bien fournir des plaquettes de bois en payant le bois transformé et les frais engendrés par ce dispositif.</p> <p>Nous avons repris le budget 2018 puisque le débat est engagé au niveau des chaufferies et la municipalité ne veut pas prendre une position pour l'instant. Il faut laisser du temps aux nouveaux municipaux pour bien comprendre l'enjeu de ce chapitre.</p>
321.314	Entretien des châlets et pâturages	<p>Quels sont les travaux prévus ? Merci de nous fournir une liste détaillées et chiffrées</p>
		<p>Comme expliqué lors du préavis 6/18 <a href="https://www.bassins.ch/wp-content/uploads/2018/09/06-18n.pdf">https://www.bassins.ch/wp-content/uploads/2018/09/06-18n.pdf</a> , contesté dans la lettre de démission des 3 ex-municipaux, vous trouvez la référence que la commune doit prendre une partie des frais d'entretien courants à sa charge en qualité de propriétaire.</p> <p>Nous rappelons qu'à plusieurs reprises le conseil nous a alerté sur l'état de notre patrimoine. Cela correspond au plan de législature présenté dans le préavis 15/16 <a href="https://www.bassins.ch/wp-content/uploads/2016/12/15-2016.pdf">https://www.bassins.ch/wp-content/uploads/2016/12/15-2016.pdf</a> à la page 4.</p> <p>Nous sommes toujours dans la partie budget et il faut aussi prendre en considération que la période de travail est courte dans les alpages et tributaire de la météorologie. Nous avons fixé un montant en fonction des objectifs totaux et la Municipalité, dans ses compétences, gèrera.</p>



# BASSINS

		COMMUNE DE BASSINS	BUDGET	2019	
		<b>Alpages et Chalets</b>			
		<b>DEPENSES</b>			
Désignation	Unité	Nombre	Prix U/TTC	Prix total Frs	Compte impacté
<b>Réfection des Murets</b>				<b>13 720.00</b>	
Muret Chaumette (fin) devisé	ml	36	245.00	8 820.00	
Muret Planey (1/2) devisé	ml	20	245.00	4 900.00	
<b>Réfection des clôtures &amp; fournitures pour clôtures</b>				<b>9 000.00</b>	
La Pessette	ml	250	16.00	4 000.00	
Fourniture matériel clôtures divers	bloc	1	5 000.00	5 000.00	
Fourniture et pose d'un passage piéton à la pessette	bloc	1	2 000.00	2 000.00	
<b>Entretien courant des chalets</b>				<b>40 000.00</b>	
Ferblanterie	bloc	1	20 000.00	20 000.00	
Divers et imprévus durant la saison	bloc	1	10 000.00	10 000.00	
étancheification de la citerne "cuisine" Pralets (obligatoire)	bloc	1	5 000.00	5 000.00	
Approvisionnement en eau	bloc	1	5 000.00	5 000.00	
<b>Entretien périodique des chalets</b>				<b>35 000.00</b>	
<b>La chaumette (devisé)</b>					
Maçonnerie	bloc	1	6 500.00	6 500.00	
Charpente	bloc	1	16 000.00	16 000.00	
Ferblanterie	bloc	1	12 500.00	12 500.00	
<b>Entretien des points d'eau et alimentation</b>				<b>11 500.00</b>	
Montage et démontage des panneaux solaires	h	50	65.00	3 250.00	
Régie pour panne, suivis et réparation	h	50	65.00	3 250.00	
Révision des pompes solaires (annuelle)	bloc	1	2 000.00	2 000.00	
Réparation conduite fosse Planey (report)	bloc	1	1 500.00	1 500.00	
Achat pompe solaire de remplacement	bloc	1	1 500.00	1 500.00	
Achat compteur eau BH alpages	bloc	1	500.00	500.00	
Réfection de la couverture du puits de la Bassine	bloc	1	3 000.00	3 000.00	
<b>Autres</b>				<b>10 000.00</b>	
Frais bureau d'architecte pour projets futurs	bloc	1	10 000.00	10 000.00	
<b>TOTAL DES DEPENSES avec TVA</b>				<b>119 220.00</b>	
321.314.1	Réfection murets	Faut-il investir autant en 2019 ? Peut-on reporter ou diluer sur plusieurs années ?			
		Il y a quelques années, des conseillers s'inquiétaient de l'état de nos murs et nous signalaient qu'il n'y avait plus de subventions. Nous avons établi une convention avec le fonds du paysage pour entretenir et protéger les			



# BASSINS

		espèces en voie de disparition en créant des trous dans le pied des murets. Ce programme est validé depuis des années et vous avez vu que nous n'entretenons que les murs visibles depuis les axes routiers et les lieux à protéger comme les citernes d'eau des alpages. Nous avons déjà dilué.																																																																																																									
		<p>Au conseil communal de décembre 2002, la Municipalité avait répondu à une interpellation de Madame la Conseillère Nadine Konrad au sujet des murets. Depuis ce jour, nous avons toujours tenté d'entretenir nos 18.5 km de murets (les plus visibles).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="5">Réfection des murets</th> <th colspan="2">Conseil Décembre 2002</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="7">Commune de BASSINS y compris limites communales</td> </tr> <tr> <td>Longueur totale</td> <td colspan="6">18500 m</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>Année</th> <th>Longueur</th> <th>Part</th> <th></th> <th>Coût total</th> <th colspan="2">Coût commune</th> </tr> <tr> <td>1998</td> <td>0 m</td> <td>0</td> <td></td> <td>0</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td>1999</td> <td>0 m</td> <td>0</td> <td></td> <td>0</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td>2000</td> <td>35 m</td> <td>0.00189</td> <td></td> <td>5085.65</td> <td colspan="2">5085.65</td> </tr> <tr> <td>2001</td> <td>60 m</td> <td>0.00324</td> <td></td> <td>8717.20</td> <td colspan="2">3810.00</td> </tr> <tr> <td>2002</td> <td>0 m</td> <td>0.00</td> <td></td> <td>0.00</td> <td colspan="2">0.00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>95 m</b></td> <td><b>0.00514</b></td> <td></td> <td><b>13802.85</b></td> <td colspan="2"><b>8895.65</b></td> </tr> <tr> <td><b>Prix du mètre</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"><b>93.64</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Projection</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"><b>1723415.14</b></td> </tr> </tbody> </table>	Réfection des murets					Conseil Décembre 2002		Commune de BASSINS y compris limites communales							Longueur totale	18500 m													Année	Longueur	Part		Coût total	Coût commune		1998	0 m	0		0	0		1999	0 m	0		0	0		2000	35 m	0.00189		5085.65	5085.65		2001	60 m	0.00324		8717.20	3810.00		2002	0 m	0.00		0.00	0.00									<b>Total</b>	<b>95 m</b>	<b>0.00514</b>		<b>13802.85</b>	<b>8895.65</b>		<b>Prix du mètre</b>					<b>93.64</b>									<b>Projection</b>					<b>1723415.14</b>	
Réfection des murets					Conseil Décembre 2002																																																																																																						
Commune de BASSINS y compris limites communales																																																																																																											
Longueur totale	18500 m																																																																																																										
Année	Longueur	Part		Coût total	Coût commune																																																																																																						
1998	0 m	0		0	0																																																																																																						
1999	0 m	0		0	0																																																																																																						
2000	35 m	0.00189		5085.65	5085.65																																																																																																						
2001	60 m	0.00324		8717.20	3810.00																																																																																																						
2002	0 m	0.00		0.00	0.00																																																																																																						
<b>Total</b>	<b>95 m</b>	<b>0.00514</b>		<b>13802.85</b>	<b>8895.65</b>																																																																																																						
<b>Prix du mètre</b>					<b>93.64</b>																																																																																																						
<b>Projection</b>					<b>1723415.14</b>																																																																																																						
35.313.1 35.427.2	Nettoyage salle poly. Location salle poly.	CHF 19'000.- de frais de nettoyage et CHF 13'000.- de location. Pourquoi cet écart ?																																																																																																									
		Il n'y a aucun lien entre les frais de location et les nettoyages. Lorsque la salle n'est pas louée à des tiers, il y a un entretien à faire. Posez-vous la question de savoir si les coûts scolaires ne sont pas élevés pour payer les amortissements, les frais de chauffage ou autres frais forfaitaires alors que des élèves de tous les hauts du Jura viennent à la salle. Nous osons croire qu'au moment de l'étude des statuts de l'association scolaire vous serez vigilant et soutiendrez la position de la municipalité.																																																																																																									
43.313	Entretien et fournitures pour les routes	Quels sont les travaux prévus ? Merci de nous fournir une liste détaillées et chiffrées ainsi que l'ordre de priorité. Des travaux à la Tillette sont-ils toujours prévus ?																																																																																																									



# BASSINS

		Il y a un ordre de priorité en fonction des saisons. Concernant la place de la Toilette, nous ne savons de quoi il s'agit.																																																																																															
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>1. Routes Communales</th> <th>Unité</th> <th>Nombre</th> <th>Prix U/TTC</th> <th>Prix total Frs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Entretien courant des routes communales</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>61</b></td> </tr> <tr> <td>Epareuse</td> <td>bloc</td> <td>1.00</td> <td>8 000.00</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Régie dégagement des sacs et aqueducs</td> <td>h</td> <td>50.00</td> <td>65.00</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Nettoyage des sacs (kunzli)</td> <td>bloc</td> <td>1.00</td> <td>10 000.00</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Entretien courant (reflaschage et nids de poules)</td> <td>bloc</td> <td>1.00</td> <td>20 000.00</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Balayeuse</td> <td>bloc</td> <td>1.00</td> <td>5 000.00</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Réparation printemps après le service hivernal</td> <td>bloc</td> <td>1.00</td> <td>15 000.00</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td><b>Service hivernal</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>18</b></td> </tr> <tr> <td>Pose et dépose des piquets à neige</td> <td>h</td> <td>80.00</td> <td>65.00</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Service hivernal (trottoir, BH, etc)</td> <td>h</td> <td>150.00</td> <td>65.00</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Service de piquet salage</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Achat des produits de salage, épandages</td> <td>bloc</td> <td>1.00</td> <td>3 500.00</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Service hivernal entreprise (village et cézille)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Entretien périodique rte communale</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rte des Montagnes (chantier platet &amp; manège)</td> <td>m2</td> <td>200.00</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rte du chatelard (haut) avec trottoir</td> <td>m2</td> <td>960.00</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rte de La Cezille sous Restaurant</td> <td>m2</td> <td>600.00</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rte de La Ravière</td> <td>m2</td> <td>500.00</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	1. Routes Communales	Unité	Nombre	Prix U/TTC	Prix total Frs	<b>Entretien courant des routes communales</b>				<b>61</b>	Epareuse	bloc	1.00	8 000.00	8	Régie dégagement des sacs et aqueducs	h	50.00	65.00	3	Nettoyage des sacs (kunzli)	bloc	1.00	10 000.00	10	Entretien courant (reflaschage et nids de poules)	bloc	1.00	20 000.00	20	Balayeuse	bloc	1.00	5 000.00	5	Réparation printemps après le service hivernal	bloc	1.00	15 000.00	15	<b>Service hivernal</b>				<b>18</b>	Pose et dépose des piquets à neige	h	80.00	65.00	5	Service hivernal (trottoir, BH, etc)	h	150.00	65.00	9	Service de piquet salage					Achat des produits de salage, épandages	bloc	1.00	3 500.00	3	Service hivernal entreprise (village et cézille)					<b>Entretien périodique rte communale</b>					Rte des Montagnes (chantier platet & manège)	m2	200.00			Rte du chatelard (haut) avec trottoir	m2	960.00			Rte de La Cezille sous Restaurant	m2	600.00			Rte de La Ravière	m2	500.00		
1. Routes Communales	Unité	Nombre	Prix U/TTC	Prix total Frs																																																																																													
<b>Entretien courant des routes communales</b>				<b>61</b>																																																																																													
Epareuse	bloc	1.00	8 000.00	8																																																																																													
Régie dégagement des sacs et aqueducs	h	50.00	65.00	3																																																																																													
Nettoyage des sacs (kunzli)	bloc	1.00	10 000.00	10																																																																																													
Entretien courant (reflaschage et nids de poules)	bloc	1.00	20 000.00	20																																																																																													
Balayeuse	bloc	1.00	5 000.00	5																																																																																													
Réparation printemps après le service hivernal	bloc	1.00	15 000.00	15																																																																																													
<b>Service hivernal</b>				<b>18</b>																																																																																													
Pose et dépose des piquets à neige	h	80.00	65.00	5																																																																																													
Service hivernal (trottoir, BH, etc)	h	150.00	65.00	9																																																																																													
Service de piquet salage																																																																																																	
Achat des produits de salage, épandages	bloc	1.00	3 500.00	3																																																																																													
Service hivernal entreprise (village et cézille)																																																																																																	
<b>Entretien périodique rte communale</b>																																																																																																	
Rte des Montagnes (chantier platet & manège)	m2	200.00																																																																																															
Rte du chatelard (haut) avec trottoir	m2	960.00																																																																																															
Rte de La Cezille sous Restaurant	m2	600.00																																																																																															
Rte de La Ravière	m2	500.00																																																																																															
43.435	Recettes déneigement	Explications quant à l'augmentation de CHF 4'000.-																																																																																															
		Nous avons adapté certains contrats privés et signé de nouveaux.																																																																																															
44.313.3	Entretien espace Gasser	Comment diminuer ces frais ?																																																																																															
		« En créant une patrouille anti-dégradations ». Boutade d'impuissance face aux multiples dégradations subies. C'est un budget. Nous ouvrons une ligne budgétaire puis nous ventilons les heures du personnel et les frais engendrés par cet espace naturel et largement visité par les écoles et promeneurs.																																																																																															
51.48	Prix Esplanade	Pris s/BCV fonds S. Badel ?																																																																																															
		Ce montant a expliqué à plusieurs reprises dans le rapport des comptes de la commune. En 2016, la somme avait doublé car 2 élèves avaient obtenu ce prix. Il récompense l'élève de VSO à l'époque maintenant l'élève ayant rencontré des difficultés scolaires et qui a fourni un effort pour trouver une place d'apprentissage. Ce prix a fait l'objet d'un préavis en 1997 pour la																																																																																															



# BASSINS

		vente des terrains de Simone Badel. C'est un fonds bloqué avec de l'argent sur un compte. Il n'est pas comptable.																																													
60.427	Location places de parc	Combien de places et à quel tarif ?																																													
		<p>Nous sommes partis sur les situations des écritures 2017 et 2018 soit une dizaine de places à 300 CHF et des places au m<sup>2</sup> à 2 CHF. Nous pouvons dire que si nous augmentons le prix, il n'y a aucune chance de louer. Nous avons malgré le prix attractif, remarqué que l'indiscipline est un sport généralisé en matière de parcage et ceci en particulier le long de la route du Battoir. Dans les autres parties du village cela ne pose pas de problème. La gendarmerie ne peut pas intervenir à moyen d'un accrochage entre véhicule.</p> <p><a href="#">Lien sur le conseil communal du 9.12.2014</a></p> <div style="text-align: center;"> <h3>Adaptation du tarif places de parc et des Siaux</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Actuel</th> <th>Actuel</th> <th>Commission</th> <th>Commission</th> <th>Proposition</th> <th>Proposition</th> <th>Proposition</th> <th>Proposition</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Tarif à 25 CHF par mois</th> <th>Tarif surface</th> <th>Tarif à 40 CHF par mois</th> <th>Tarif surface</th> <th>Tarif mensuel de la place</th> <th>Tarif mensuel de la place</th> <th>Places louées et surface louée en m<sup>2</sup></th> <th>effet sur le budget</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lieu</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Place de parc goudronnée</td> <td>25.00</td> <td>3.13</td> <td>40</td> <td>5.00</td> <td>3.13</td> <td>25.00</td> <td>6</td> <td>1800.00</td> </tr> <tr> <td>Place de parc non goudronnée</td> <td>16.67</td> <td>0.04</td> <td>16.67</td> <td>0.04</td> <td>2.50</td> <td>975.00</td> <td>43</td> <td>1290.00</td> </tr> </tbody> </table> </div>		Actuel	Actuel	Commission	Commission	Proposition	Proposition	Proposition	Proposition		Tarif à 25 CHF par mois	Tarif surface	Tarif à 40 CHF par mois	Tarif surface	Tarif mensuel de la place	Tarif mensuel de la place	Places louées et surface louée en m <sup>2</sup>	effet sur le budget	Lieu									Place de parc goudronnée	25.00	3.13	40	5.00	3.13	25.00	6	1800.00	Place de parc non goudronnée	16.67	0.04	16.67	0.04	2.50	975.00	43	1290.00
	Actuel	Actuel	Commission	Commission	Proposition	Proposition	Proposition	Proposition																																							
	Tarif à 25 CHF par mois	Tarif surface	Tarif à 40 CHF par mois	Tarif surface	Tarif mensuel de la place	Tarif mensuel de la place	Places louées et surface louée en m <sup>2</sup>	effet sur le budget																																							
Lieu																																															
Place de parc goudronnée	25.00	3.13	40	5.00	3.13	25.00	6	1800.00																																							
Place de parc non goudronnée	16.67	0.04	16.67	0.04	2.50	975.00	43	1290.00																																							
72.318.3	Résultat du compte RAB	La commission peut-elle avoir quelques détails, surtout quant à l'augmentation par rapport au budget 2018 ?																																													
		<p>Comme indiqué la municipalité n'a pas eu le temps de convoquer la commission de la petite enfance pour les raisons que vous connaissez. Nous osons croire que vous serez indulgent avec notre autorité. Dans le but de ne pas créer une situation plus complexe que celle que nous avons vécue, nous avons repris les chiffres de 2017 avec une légère différence.</p> <p>Nous aurons l'occasion de reparler de ce réseau. Les différents articles de presse au sujet de l'accueil de jour vont avoir un impact sur les autres communes. Depuis des années Bassins est en règle avec les standards et les normes. Ce que d'autres communes vont devoir appliquer démontrera à la longue que la commune dispose d'un réseau qui ne coûte pas aussi</p>																																													





# BASSINS

		cher que cela face à la loi sur l'accueil de jour et la loi sur l'enseignement scolaire à journée continue acceptée à 74% à Bassins et dans le canton.
81.331.4	Amort. Véhicule	Pourquoi est-ce toujours dans cette rubrique alors qu'il n'y a plus de véhicule affecté au service des eaux ?
		Cette écriture est liée à l'origine du besoin, comme indiqué dans le préavis 9/18 à la page 19.  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; background-color: #f0f0f0;"><p>81.331.4 Amortissement véhicule Le processus d'amortissement avait été entamé en 2017 et non inscrit en 2018. Nous reprenons l'amortissement du véhicule malgré le fait qu'il n'existe plus de voiture affectée au service des eaux.</p></div>
81.48	Vente eau communes	Ce chiffre paraît minime, détails souhaités
		Nous n'avons aucune possibilité de détailler une consommation jugée comme de secours pour les partenaires et en fonction des conditions climatiques. Il faut voir à plus long terme, vers les années 2030 pour avoir un intérêt primordial de la part des communes.  Nous avons découvert qu'un accord, non validé par la Municipalité, avait été convenu avec une commune à un autre tarif. Ce problème des tarifs d'eau sera repris en 2019.
De plus, la commission désire une liste détaillées des coûts des prestations facturées par les entreprises externes (tâches effectuées par les		
employés communaux auparavant tels que nettoyage, déneigement, entretien espace verts, etc)		
Ceci est une tâche de la commission de gestion. Elle n'est pas en notre possession pour 2019.		
Dans quelle rubrique se trouve le revenu concernant la location de la cuisine à M. Besnard (cuisinier Events) ?		
Dans les comptes RAB de par les contrats établis avant la scission du secteur culinaire.		
Comment est calculée la répartition des salaires (Prestations salariales ?)		
Sur le décompte d'heures 2017 avec tous les changements intervenus en cours d'année 2018. C'est comme la péréquation on prend les chiffres de l'année budgétaire n-2.		
Fait à Bassins, le 28.11.2018 par la Commission des finances		
Réponses validées le 3.12.2018 Au nom de la Municipalité		



# BASSINS

Le Syndic

La Secrétaire

Didier Lohri

Nathalie Angéloz



# BASSINS

## Devis 1

# Tiba.

HOLZFEUERUNGEN · APPAREILS DE CHAUFFAGE A BOIS

## Tiba cuisinière à bois 614S / 614E / 614C

### Données techniques

#### Equipement de base / Domaine d'utilisation

Tous les modèles comprennent un socle, habillage frontal du socle et revêtement (sauf exception selon commande). Porte du foyer et du cendrier séparées, tiroir à cendres inclus. Foyer en briques réfractaires avec pont de chauffe en 2 parties et grille du foyer en fonte spéciale réglable. Tiroir de rangement sur glissières, sortie des gaz de fumée normalisée, poignées de porte, parois latérales émaillées, charnières à choix à gauche ou à droite. La cuisinière à bois est idéale comme moyen de cuisson indépendant et chauffage individuel d'une pièce, surtout à l'entresaison. Raccordées à un fourneau à banc, les cuisinières à bois peuvent aussi chauffer l'étage. Grâce aux options, Elles peuvent pratiquement remplir tous les besoins supplémentaires.

#### Equipement individuel / Domaine d'utilisation individuel

- Plaque de cuisson en fonte spéciale avec puissance de chauffe intensive et longue accumulation de chaleur (Modèle S+E)
- avec couvercle de chargement par dessus 18 x 32 cm (Modèle E)
- avec champ de cuisson vitrocéram, application exclusive Tiba, facile d'entretien, moderne et rapidité de cuisson (Modèle C)
- Puissance de cuisson pour 2 casseroles

#### Options

Tous les modèles peuvent être équipés d'un raccordement pour fourneau à banc (2 sorties de fumée). Plaque de cuisson en fonte à fleur avec le recouvrement. Éléments chauffants pour le raccordement à un boiler placé par gravité. Dispositif pour chute des cendres. Poignées individuelles à choix. Possibilité de combiner avec une cuisinière électrique ainsi que divers éléments de soubassement.

<b>Numéro AEAI</b>	15016
<b>Certifiées selon</b>	DIN EN 12'815
<b>Sigle de qualité Energie bois Suisse QS-No.</b>	0114/14
<b>Dimensions</b>	
Haut./larg./prof (encastré)	90(85)/40/60 cm
Haut./larg./prof (indépendant)	90(85)/45/60 cm avec parois visibles
Foyer de cuisson, H/l/p	24/23/36 cm
Orifice de chargement, l/H	18/13 cm
Long. max. du combustible / avec corps de chauffe pour boiler	33 / 25 cm
Buse de fumée	18 x 13 cm
Cendrier	3.5 litres
Poids	130 kg
<b>Cendrier</b>	
▪ Vitrocéram (Type C)	32 / 50.5 cm
▪ Fonte (Type E)	35 / 53.5 cm
▪ Porte de chargement (Type E), L/P	18 / 32 cm
▪ Plaque rapide (Type S)	22.5 cm
<b>Valeurs de combustion</b>	
▪ Durée de combustion par chargement à puissance nominale avec bois sec	1.85 h
▪ Tirage à puissance nominale	0.1 mbar
▪ Rendement de combustion	75.1 %
▪ Puissance nominale totale (cuisson & chauffage)	5.8 kW
▪ Portée à ébullition de 2 kg d'eau quantité de bois	1.8 kg
▪ Temps de cuisson	12 min
Combustibles	bois naturel
Pays d'origine	Suisse

Tiba AG  
Hauptstrasse 147  
4416 Bubendorf  
Tél. 061 935 17 10  
Fax 061 931 11 61

Tiba SA  
Rue des Tunnels 36  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 737 74 74  
Fax 032 737 74 80

E-Mail: [info@tiba.ch](mailto:info@tiba.ch)  
[www.tiba.ch](http://www.tiba.ch)

skantherm... **calimax** wodtke GUNTAMATIC



# BASSINS

## Devis 2



COMMUNE DE BASSINS  
Place de la Couronne 4  
1269 Bassins

Nyon, le 8 octobre 2018

### Devis N° 0405879

Concerne : Cabane de PENEY, 1269 Bassins

Votre demande : A. ANNEN - rdv / 13.08.2018  
Votre réf. :  
Votre N° client : 0202962  
Notre référence : CP/bh

Condt. de paiement : 30 jours net - sans déduction  
N° TVA : CHE-106.048.827 TVA  
Banque / CCP : 767 - BCU Lausanne  
IBAN : CH77 0076 7000 5507 3986 6

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous soumettre notre meilleure offre pour la fourniture et pose suivante :

Désignation	Total
<b>REFECTION D'UN CONDUIT DE FUMEE NON CONFORME</b>	
<b>CONDUIT DE FUMEE EN ACIER INOX V4A</b>	
Système SWIKAMIN ISO 50 T400 - Homologation AEAI No. 19665 Pression négative	
Pour une cuisinière à bois Combustible : bois Hauteur : ~ 1.5 ml - Ø calculé du conduit de fumée : 150 mm	
Brides de raccordement pour T 400 Ø 150 mm Virole de passage en pente avec assiette de soutien Ø 150 mm - L. 1000 Ø 150 / 250 mm Anneau thermique pour virole iso 50 Ø 150, Mat. Pyrobor Tuyau de départ avec assiette et manchette double Ø 150 mm Tuyaux en acier inox L. 1080 mm Ø 150 mm Coquilles d'isolation ISOVER Ø 150 mm ISO HFH - L. 1000 mm - ép. 50 mm Manteau de protection et de dilatation en cuivre, en toiture - L. ~ 1000mm pour Ø 150 mm - 265 mm Manteau fermé par pliage en cuivre, avec rainure, L. 1000 mm - en toiture Ø 150 / 265 mm Cape Basten Standard cuivre Ø 150 mm avec couvercle rabattable et grille anti-oiseaux Montage par des monteurs qualifiés.	
<b>Prix toutes taxes comprises</b>	<b>HT 3 750,00 TTC 4 038,75</b>

#### CHRISTENER CHEMINÉES SA

Tél +41 (0)22 363 79 97 • Fax +41 (0)22 363 79 96

Grande exposition permanente et bureaux: Route de Duillier 24A • Espace Challorde • 1260 Nyon

Membre de Feu Suisse

[christener.com](http://christener.com)



# BASSINS

Devis N° 0405879

Page: 2

Désignation	Total
-------------	-------

## NON COMPRIS

- Création d'un chevêtre (si nécessaire)
- Garniture d'étanchéité

## OPTION PROPOSEE

Mise en place et bétonnage de la virole

	HT	425,00
<b>Prix toutes taxes comprises</b>	TTC	<b>457,70</b>

## FOURNITURE ET POSE D'UNE CUISINIÈRE A BOIS TIBA MODELE 614 S

Sortie dessus, Ø 105 mm  
Cuisinière à bois 614 largeur avec plaque de cuisson rapide  
Plaque de cuisson en fonte spéciale avec puissance de chauffe intensive  
et longue accumulation de chaleur  
Puissance de cuisson pour 2 casseroles  
Combustibles bois naturel  
Pays d'origine Suisse  
Attestation AEAI 15016

	HT	5 850,00
<b>Prix toutes taxes comprises</b>	TTC	<b>6 300,45</b>

Raccordement de votre cuisinière avec des tuyaux de fumée en acier laqués senotherm, ép. 2 mm, comprenant : tuyaux, 2 coudes 45°, plaque en Fermacell, porte de ramonage, attrape-gouttes, clapet et rosace de finition.

Y compris forfait montage et livraison.

	HT	2 413,00
<b>Prix toutes taxes comprises</b>	TTC	<b>2 598,80</b>

Percement de la façade pour l'arrivée d'air directement sous le poêle, y compris raccordement du poêle à l'air extérieur

	HT	375,00
<b>Prix toutes taxes comprises</b>	TTC	<b>403,90</b>



# BASSINS

Devis N° 0405879

Page: 3

Désignation	Total
-------------	-------

## Y COMPRIS

- Evacuation de l'ancienne cuisinière et mise en benne

## OPTION PROPOSEE

Mise en service de votre cuisinière en votre présence 1er feu, instructions et conseils pratiques sur rendez-vous, à votre convenance.

<b>Prix toutes taxes comprises</b>	<b>HT</b>	<b>250,00</b>
	<b>TTC</b>	<b>269,25</b>

Conditions de paiement : 60% à la commande, le solde à la fin des travaux.  
10 jours dès réception de la facture/30 jours dès réception de la facture

Au cas où les travaux devaient se dérouler en plusieurs étapes nous nous réservons le droit de facturer selon avancement de ces derniers.

Attention: délai de livraison de l'appareil 6-8 semaines dès date de la commande

PRIX TOTAL HT	CHF	13 063,00
+ TVA 7,7 % CHF 13 063,00	CHF	1 005,85
<b>Total du devis (TVA comprise)</b>	<b>CHF</b>	<b>14 068,85</b>

Nous confirmons avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générale de Vente annexées au présent devis

Validité de l'offre : 1 mois

Pour confirmer votre commande, nous vous prions de bien vouloir nous retourner une copie du devis, dûment datée et signée, par mail, courrier ou par fax.

BON POUR ACCORD :  envoi des factures par mail

date : \_\_\_\_\_

signature : \_\_\_\_\_

Afin de pouvoir coordonner au mieux notre planning, veuillez nous indiquer approximativement la date d'intervention que vous souhaitez ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.

Date : \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Nous restons volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et dans l'attente de vos nouvelles, vous présentons nos meilleures salutations.

**Christener Cheminées SA**